

REV

*Mission Permanente de la République
du Tchad auprès des Nations Unies
129 East 36th Street, New York, N.Y. 10016
Tel. (212) 986-0980/0262 Fax: (212) 986-0152*



Unité – Travail – Progrès

*Permanent Mission of the Republic
of Chad to the United Nations
129 East 36th Street, New York, N.Y. 10016
Tel. (212) 986-0980/0262 Fax: (212) 986-0152*

DECLARATION

DE

SON EXCELLENCE IDRIS DEBY ITNO,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD, CHEF DE
L'ETAT,
PRESIDENT EN EXERCICE DE L'UNION AFRICAINE,

A

**LA 71^{ème} SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE
GENERALE DES NATIONS UNIES**

New York 20 septembre 2016

**Monsieur le Président de l'Assemblée Générale,
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de
Délégations ;
Monsieur le Secrétaire général des Nations unies ;
Distingués invités ;
Mesdames et Messieurs.**

Permettez-moi tout d'abord de féliciter Son Excellence Monsieur Peter Thompson, Représentant Permanent de Fidji, élu Président de la présente Session de l'Assemblée Générale, et lui souhaiter plein succès dans sa mission. Le Tchad l'assure de tout son soutien.

Je tiens aussi à féliciter et remercier Son Excellence Monsieur Morguen Lykentof, Président de l'Assemblée Générale sortant pour son dévouement et ses multiples initiatives visant à renforcer le rôle de cet organe le plus démocratique et le plus représentatif des Nations Unies.

Je voudrais en même temps, au nom du Tchad et celui de l'Union Africaine, féliciter et rendre un vibrant hommage a Son Excellence Monsieur Ban Ki-Moon, Secrétaire Général des Nations Unies dont le mandat arrive bientôt à son terme.

Son leadership, son engagement et son investissement sans relâche, dix années durant, ont contribué au renforcement du rôle de l'ONU et de la promotion de ses idéaux.

Mesdames et Messieurs.

Distingués invités ;

Fondée il y a plus de 70 ans par 51 États membres, l'ONU en compte aujourd'hui 193, et l'évolution de l'humanité a rendu nos États de plus en plus interdépendants et interconnectés, tout comme les défis sont devenus globaux et communs.

Le monde dans lequel nous vivons fait face à des menaces de plusieurs ordres et suscite de grosses inquiétudes.

Les conflits armés, le terrorisme, le changement climatique, les migrations à grande échelle, le sous-développement, la pauvreté, les crises politiques, économiques et financières, prennent une ampleur inégalée.

Aucun Continent, aucune région du monde n'est épargnée par l'un ou quelques uns de ces fléaux.

Les citoyens du monde, tout niveau de vie confondu, vivent perpétuellement dans l'angoisse pour certains, le désespoir pour d'autres ; parce que les guerres, la violence aveugle, la misère et les effets néfastes du changement climatique se multiplient et l'espoir de les résoudre est mince.

Le nombre croissant des réfugiés et des personnes déplacées à travers le monde, les naufrages à répétition des embarcations de fortune dans la Méditerranée, emportant des milliers de vies humaines, la tragédie syrienne qui se déroule sous nos yeux depuis plus de cinq ans, sont entre autres, des éléments palpables illustrant bien notre impuissance collective.

Dans ce monde d'incertitude, l'Afrique est le Continent le plus vulnérable et le plus exposé. Victime de la spoliation coloniale et aux prises avec les multiples problèmes du sous développement, l'Afrique est aujourd'hui attaquée de plein fouet par le terrorisme, la menace du siècle.

La Somalie, la Libye, le Mali, le Bassin du Lac-Tchad, le Sahel dans son ensemble, sont gravement déstabilisés et le péril cherche à se répandre sur l'ensemble du Continent. L'Union Africaine et ses Etats membres, malgré la modestie de leurs moyens, sont fortement mobilisés et engagés dans la lutte contre ce mal absolu.

Pour preuves les énormes sacrifices consentis par l'AMISON en Somalie depuis 2004, la mise en place de la Force Mixte Multinationale par les Etats du Bassin du Lac Tchad et le Benin pour combattre le groupe terroriste Boko Haram, l'institution du Groupe G5-Sahel servant de cadre de coopération en matière de sécurité et de lutte contre toutes les menaces transfrontalières aux pays du Sahel.

Cet élan de mobilisation devrait être renforcé et appuyé par l'ensemble de la communauté internationale sous toutes les formes : matérielle, financière, militaire et par le partage des renseignements.

A cet égard, je lance un appel du haut de cette tribune à tous les Etats membres des Nations Unies, en particulier aux partenaires de l'Afrique, d'apporter leurs contributions au Fonds africain de lutte contre le terrorisme créé en juillet dernier par le Sommet de l'Union Africaine, tenu à Kigali au Rwanda.

Mesdames et Messieurs.

Distingués invités ;

L'Afrique déploie également d'énormes efforts pour gérer les crises et conflits dont elle souffre, en mettant l'accent sur la promotion d'une approche régionale de résolution des crises, sous-tendue par une Architecture de Paix et de Sécurité.

Cette approche qui mérite d'être fortement soutenue par la communauté internationale vise à renforcer les capacités d'intervention des organisations régionales et sous régionales, compte tenu de leur proximité géographique, de leur connaissance du terrain, de leur rapidité et flexibilité dans le déploiement. L'AMIS, l'AMISOM, la MISMA, la MISCA sont autant d'exemples concrets de l'effort de l'Union Africaine.

La complexité des conflits dans le monde, y compris en Afrique, est telle qu'aucune organisation ne peut les résoudre toute seule. C'est pourquoi, l'Union africaine a toujours plaidé en faveur d'un partenariat stratégique avec les Nations Unies pour faire face aux défis sécuritaires sur le Continent.

En déployant toutes les opérations susmentionnées, l'Union Africaine l'a fait au nom de la Communauté internationale et dans le respect des prérogatives du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Par conséquent, l'Union Africaine est en droit de compter sur le soutien multiforme, y compris financier, de l'ONU.

Nous nous réjouissons que cette position de longue date de l'UA soit partagée par le Groupe indépendant de haut niveau des Nations Unies sur les opérations de paix dans son rapport de 2015, unanimement salué.

Dans cette optique, l'Union Africaine, prenant sa part de responsabilité, a adopté au cours de son dernier Sommet une décision visant à assurer les 25% du coût des opérations de paix autorisées par le Conseil de Sécurité sur le Continent.

Elle espère obtenir les 75% restants des Nations Unies, sur son budget de maintien de la paix, dans un esprit de division du travail et de partage des charges.

L'UA attend donc avec impatience l'ouverture des discussions fructueuses avec l'ONU sur cette proposition, afin de parvenir à un accord qui puisse renforcer davantage le partenariat exemplaire entre l'Union Africaine et les Nations Unies, dans l'intérêt de la paix et de la protection des civils en temps de crise.

Mesdames et Messieurs.

Distingués invités ;

La situation politique et sécuritaire dans beaucoup de pays africains nous préoccupe profondément.

Le Mali continue de faire l'objet des attaques des groupes terroristes en dépit de la présence des forces onusiennes sur le terrain et des Accords de paix conclus après d'âpres négociations à Alger. La situation mérite une profonde évaluation de la Communauté Internationale, en vue de mettre un terme à ce conflit, par le dialogue sans perdre de vue les réponses spécifiques et appropriées à apporter à la menace terroriste.

La situation en Libye et au Soudan du Sud demeure hautement préoccupante et nécessite une mobilisation plus accrue de la Communauté internationale, impliquant fortement et sur une base concertée, des organisations régionales respectives concernées dans le règlement de ces crises.

A cet égard, l'action conjointe de l'Union Africaine et des Nations Unies visant à déployer une Force de protection des civils de 4000 hommes, en sus de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), est à saluer.

Nous appelons également à plus d'interaction entre le Panel de Haut niveau de l'Union Africaine sur le Soudan et les Nations Unies en vue d'amener les parties non signataires des Accords de Doha pour la paix au Darfour à le faire.

En République Centrafricaine, malgré la tenue avec succès des élections présidentielles et législatives, la situation demeure fragile comme le prouve les derniers affrontements qui ont eu lieu entre groupes armés à l'intérieur du pays. Cette situation a besoin d'être suivie de façon durable et les nouvelles Autorités centrafricaines doivent être appuyées d'avantage dans leurs efforts de normalisation.

J'appelle la communauté Internationale à poursuivre et renforcer son appui au processus de consolidation de la paix et de réconciliation nationale. Nous exhortons également les acteurs politiques dans les pays frères comme la RDC, le Burundi et le Gabon à privilégier le dialogue et la concertation des crises pré et post électorales.

L'Union Africaine est prête à les accompagner dans le règlement de leurs différends par des moyens pacifiques.

Mesdames et Messieurs.

Distingués invités ;

Les graves crises que traversent l'Irak, la Syrie et le Yémen doivent interpeller notre conscience collective au regard du nombre des morts et des blessés, des déplacés et des réfugiés, ainsi que des destructions de leurs infrastructures vitales. La Communauté internationale se doit de trouver de toute urgence, une solution politique à toutes ces crises par des négociations directes entre les belligérants.

S'agissant du conflit israélo-palestinien, nous appelons à une solution définitive, juste et équitable, garantissant à Israël sa sécurité, et aux Palestiniens, un Etat indépendant et viable, et exhortons les deux parties à la reprise du dialogue et à la relance du processus de paix, en fixant clairement le cadre des négociations futures, assorties d'une date butoir permettant de mettre fin à l'occupation israélienne des territoires palestiniens.

Mesdames et Messieurs.

Distingués invités ;

L'Afrique n'est pas qu'un gigantesque réservoir de matières premières. C'est aussi un peu plus d'un milliard d'hommes et de femmes qui aspirent à un développement harmonieux accompagné du bien-être social et de prospérité.

La communauté internationale est capable d'éradiquer la pauvreté sur terre pourvu qu'elle tienne les engagements pris dans le cadre de l'Agenda 2030 pour le développement durable mettant l'être humain au centre de toutes les préoccupations.

La mise en œuvre de cet Agenda devrait être une priorité absolue pour éliminer l'extrême pauvreté, lutter contre les changements climatiques, renforcer la résilience et promouvoir une croissance économique durable, profitant à tous.

A cet égard, nous soulignons l'impérieuse nécessité d'une mobilisation effective des ressources nécessaires au financement du développement conformément au Plan d'Action d'Addis-Abeba.

L'Afrique s'engage à jouer sa partition en veillant à un agencement efficace d'efforts et une cohérence dans les objectifs entre son Agenda 2063 et l'Agenda 2030.

Aucune région du monde, aucun Etat, ne peut prospérer seul, entouré d'un océan de misère et de pauvreté sans subir les conséquences de celles-ci. Les vagues migratoires successives de jeunes africains vers l'Europe auxquelles on assiste quotidiennement, et dont des milliers sont morts noyés, interpelle l'ensemble de la communauté internationale.

On a beau ériger des barrières, construit des ghettos, mobiliser des forces navales pour contenir les migrants, le phénomène ne s'arrêtera pas tant que les régions concernées ne seront pas étroitement associées et impliquées dans la réponse commune et surtout appropriée à apporter.

Les solutions ébauchées au Sommet de la Valette, tenue en 2015, semblent malheureusement être bien en deçà des attentes et des défis. Il ne s'agit pas de faire l'aumône à l'Afrique, mais d'établir avec elle un véritable partenariat stratégique face à des défis communs et globaux.

Il n'est pas encore tard pour engager une action commune et concertée prenant en compte les préoccupations légitimes de toutes les parties concernées.

Mesdames et Messieurs.

Distingués invités ;

L'un des défis majeurs de l'Afrique est le changement climatique et les questions environnementales. L'avancée du désert, l'ensablement du fleuve Niger et le phénomène El Nino en Afrique australe, la déforestation accentuée, sont les manifestations les plus frappantes du changement climatique en Afrique.

Le Lac Tchad dont la superficie était de 25.000 Km² en 1960, réduite aujourd'hui à moins de 2.500 Km², est une preuve supplémentaire de la dégradation du climat sur notre planète.

Cette catastrophique écologique mettant à mal la cohabitation entre les communautés et menaçant dangereusement la sécurité alimentaire dans le Sahel, n'est pas sans conséquence sur la sécurité et la stabilité de cette région, comme le montrent la forte implantation et le développement accéléré de la menace terroriste.

Le partenariat avec l'Afrique doit aussi se manifester dans la lutte pour la préservation de l'environnement, sérieusement en péril. A cet égard, l'Accord de Paris, signé le 22 avril dernier par tous les Etats, crée des obligations nouvelles, et pose le cadre structurel pour la lutte contre le changement climatique sur le long terme.

Il reste encore beaucoup à faire pour passer à des réalisations tangibles dans la mise en œuvre des engagements pris par toutes les parties selon le principe de la responsabilité commune mais différenciée.

Cet Accord ne sera crédible que s'il s'accompagne des actions concrètes tendant à combler l'écart énorme entre les efforts promis et les nobles objectifs visés, y compris celui déjà fixé à Copenhague, à savoir mobiliser 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020 en faveur des pays les plus pauvres.

Mesdames et Messieurs.

Distingués invités ;

La question de la réforme de l'ONU, notamment du Conseil de sécurité, demeure une préoccupation majeure de l'Afrique qui, à cause d'une injustice de l'histoire, reste marginalisée dans cet organe. Il est dommage que cette réforme que l'Union Africaine appelle de tous ses vœux à chacun de ses Sommets depuis des années ne suscite aucun intérêt.

En tout état de cause, l'Afrique continue de plaider en faveur de la mise en place d'une organisation universelle plus juste et équitable, tout en réaffirmant sa position sur cette question telle qu'exprimée dans le Consensus d'Ezulwini.

Mesdames et Messieurs, la confiance et l'espoir dans les solutions mondiales que l'ONU inspire ne seront fondés que si toutes les Nations dans leur diversité participent à leur conception et à leur mise en œuvre. Nous devons tous, comme dans une union, être fidèle à l'humanité, dans le meilleur comme dans le pire.

Je vous remercie de votre aimable attention.